

Suite à la décision de l'Assemblée Générale 2010 le règlement d'arbitrage FIJ est appliqué à toutes les manifestations sportives organisées par la FFJDA

(Document mis à jour le vendredi 02 avril 2010)

Ces nouvelles règles doivent être perçues comme une évolution fondamentale pour le judo.

Quelques précisions:

1 - Gestion des pénalités

Le premier avertissement est gratuit pour toutes les fautes légères, « non combativité » comprise.
Ce premier avertissement doit être donné rapidement, dès la faute constatée.

2 - Saisie en dessous de la ceinture

Le nouveau règlement s'applique à toutes les catégories avec une application d'adaptation au **niveau départemental et régional** jusqu'au 31 août 2010.

Application d'adaptation, département/région (31 août 2010)

Sur une première saisie, non conforme, en dessous de la ceinture :

- **ne pas laisser l'action se développer, interrompre par Matte,**
- **explication de la faute au combattant puis reprise du combat.**

Dans le cas de récidive, Hansokumake.

Dans ce cas de Hansokumake sur saisie en dessous de la ceinture le combattant peut continuer la compétition s'il est repêché.

Aux autres niveaux le règlement d'arbitrage FIJ sera appliqué.

3 - Golden score (avantage décisif)

Application du Golden Score (avantage décisif) de 3 minutes pour les catégories Seniors, de 2 minutes pour les catégories Cadets, Juniors.

Le marquage du tableau est conservé.

Décision sur l'ensemble des 2 parties du combat en cas d'égalité à la fin du Golden Score, (avantage décisif).

Le retour à l'avantage décisif abroge la règle qui attribuait, en cas d'égalité et donc de décision, la victoire au combattant ayant marqué la valeur technique par rapport à celui sanctionné par pénalité

4 – Osaekomi temps appliqué à toutes les catégories à partir de benjamins

YUKO	de 15" à 19"
WAZA-ARI	de 20" à 24"
IPPON	à 25"

5 - Judogi

Judogi blanc et bleu pour les championnats 1^{ères} division.

Judogi blanc avec ceinture rouge pour toutes les autres compétitions.

6 - Sortie de tapis en Ne-Waza

La règle est conservée :

En cas d'Osaekomi annoncé en bordure, si les deux combattants sortent de la surface de combat alors que l'immobilisation tient toujours, l'Osaekomi n'est pas interrompu par l'arbitre :

PAS DE MATTE, laisser l'action se dérouler.

La Commission Nationale d'Arbitrage par ses Instructeurs reste à disposition et à l'écoute.

Marc COLOMBO - Jean-Louis JUAN
Commission Nationale d'Arbitrage

Jean-Claude SENAUD
Directeur Technique National